

CIRCULATION DE LA RUE DU CANAL À LA RUE JEAN JAURÈS

Conseil de Quartier Ile Napoléon
Lundi 6 juin 2016



PARTICIPANTS

- Danielle et Laure Gunkel.
- Cécile Darchen.
- Christian Schaupp.
- Patrick Boegler.
- Jean-Claude Berger.
- Bernadette Carrière.

- Conseillers techniques
- Rachel Baechtel et Richard Piszewski

- Animation
- Mine Seyhan et Michel Pochon



OBJECTIFS

- Définir un plan de circulation pour la partie du quartier comprise entre les rues:
 - Ile Napoléon
 - Canal
 - Dépôt
 - Zumstein
 - Jaurès

Ce plan doit prendre en considération les futurs travaux de la rue du Dépôt qui compte tenu de sa largeur et du manque de trottoir passera en une seule voie de circulation.

Il doit tenir compte aussi de la piste cyclable européenne (cette piste cyclable devrait évoluer sous l'impulsion du Conseil Départemental pour passer par la rue d'Ottmarsheim et rejoindre la rue de Mulhouse) cependant son intérêt subsiste pour rejoindre la rue de Battenhei

Redessiner les trajets de bus.

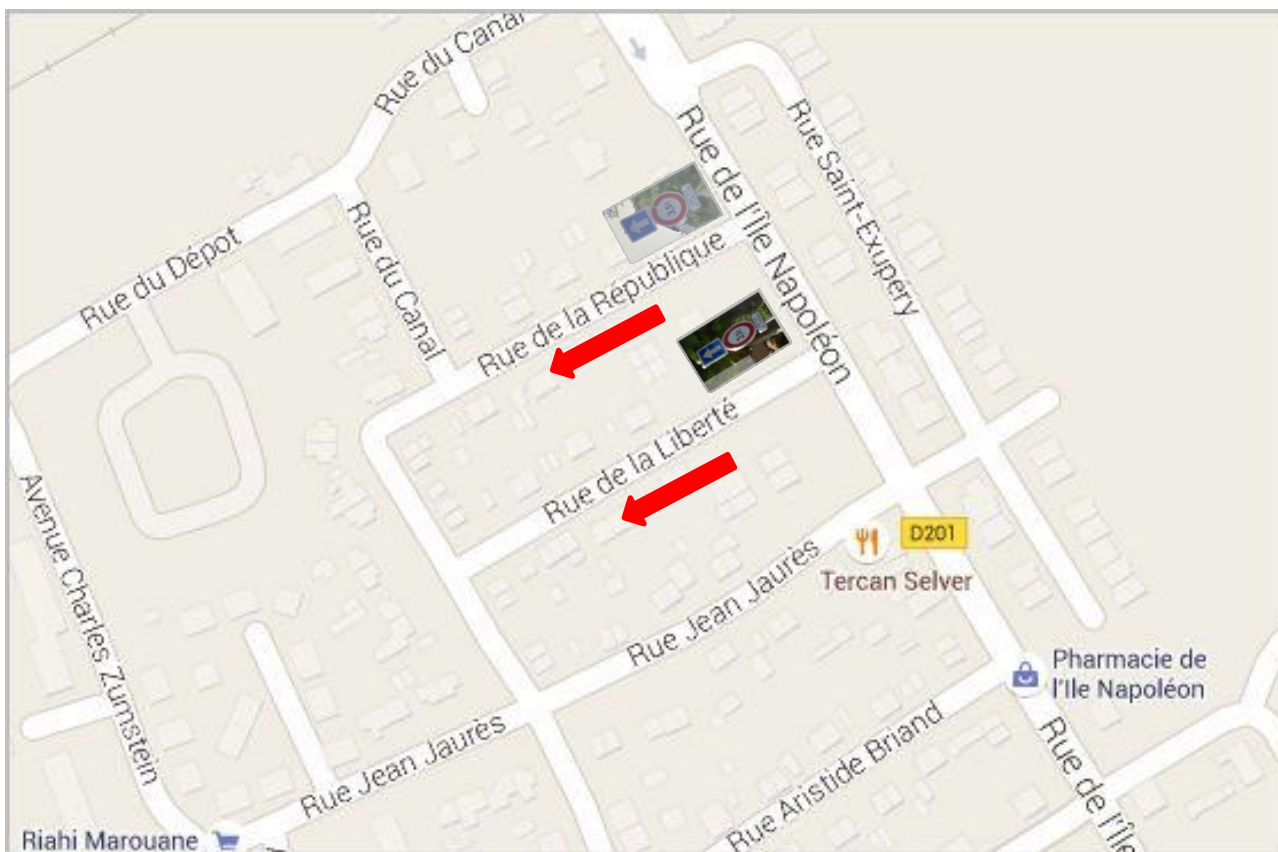


MODE DE TRAVAIL

- Le groupe en partie issu du premier groupe ayant fait des propositions renforcé par des volontaires du dernier conseil de quartier et les adjoints chargés de la sécurité et des travaux routiers s'est réuni le 4 février.
- Ce groupe est divisé en trois tables qui étudient sur plan. Les propositions qui suivent sont un synthèse du travail de ces trois tables.



Les sens uniques existants

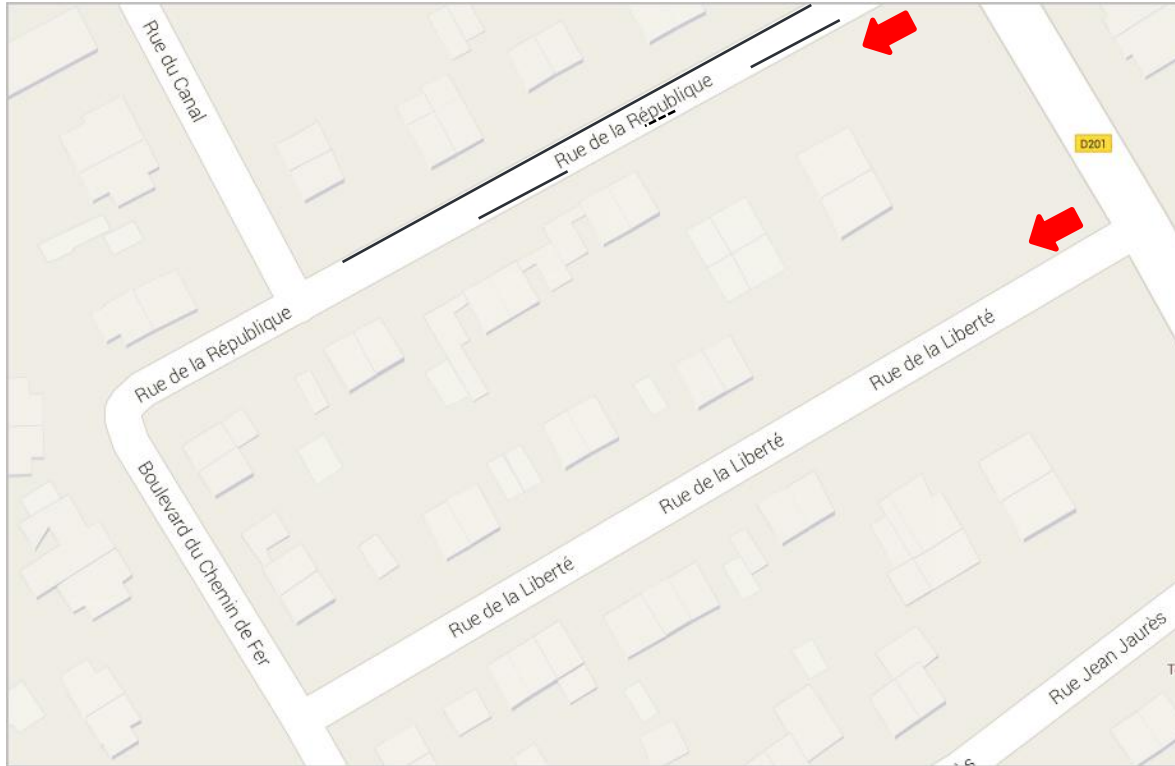


HISTORIQUE

Les rues de la République et de la Liberté ont été mises en sens unique pour faciliter le stationnement et rendre plus fluide le déplacement des voitures.

Cette réalisation était soumise à confirmation lors des conseils de quartier.





HISTORIQUE


D'autre part le stationnement a été réglementé en traçant au sol des lignes blanches continues et discontinues permettant le chevauchement d'une partie du trottoir et les pointillés devant les garages en garantissant le passage des piétons avec poussette.



PROPOSITION DE SENS DE CIRCULATION

Ce choix permet aux riverains de sortir soit rue Jean Jaurès soit Ile Napoléon en ne surchargeant pas l'une des deux.



 Sens unique



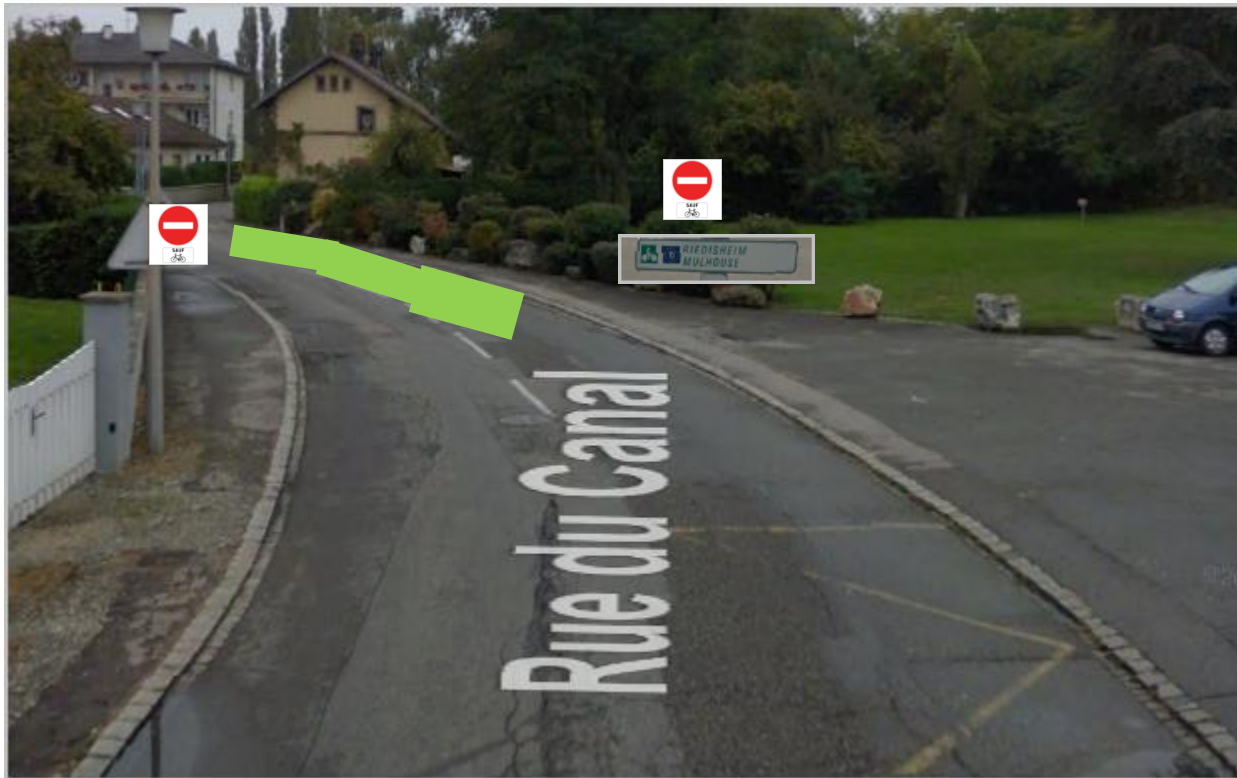
CETTE PROPOSITION IMPLIQUE DES MODIFICATIONS

- Accès aux parking de l'église.
- Piste cyclable à contre sens.
- Modification du trajet des bus.
- Revoir les emplacements de parking Boulevard du chemin de fer

Les modifications vont être développées ci- après.



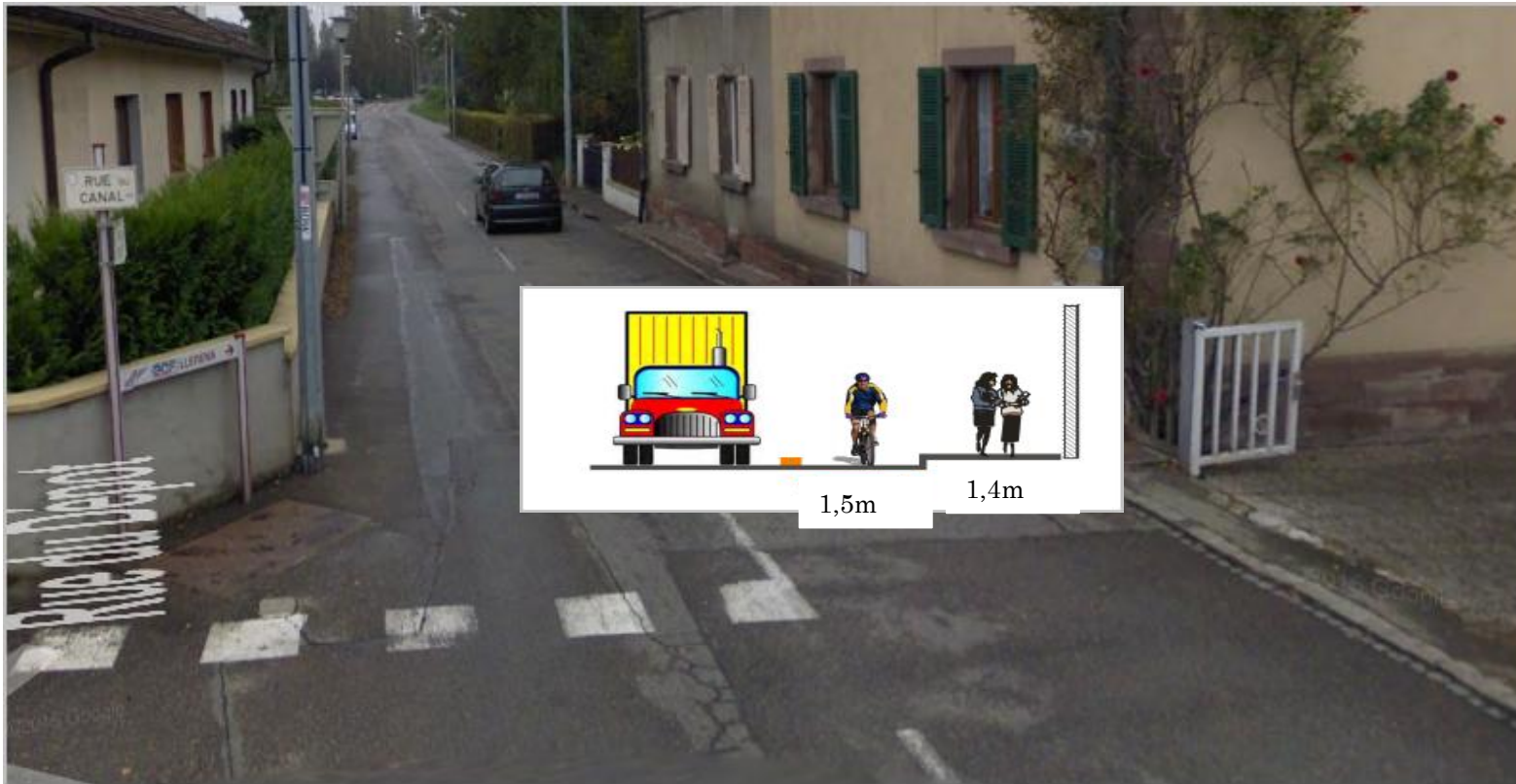
DÉBUT DU SENS INTERDIT APRÈS LE PARKING ÉGLISE,
DÉBUT TROTTOIR
ET BANDE CYCLABLE REJOIGNANT
CELLE DE LA RUE ZUMSTEIN.



ACCÈS AUX PARKING AUTORISÉ

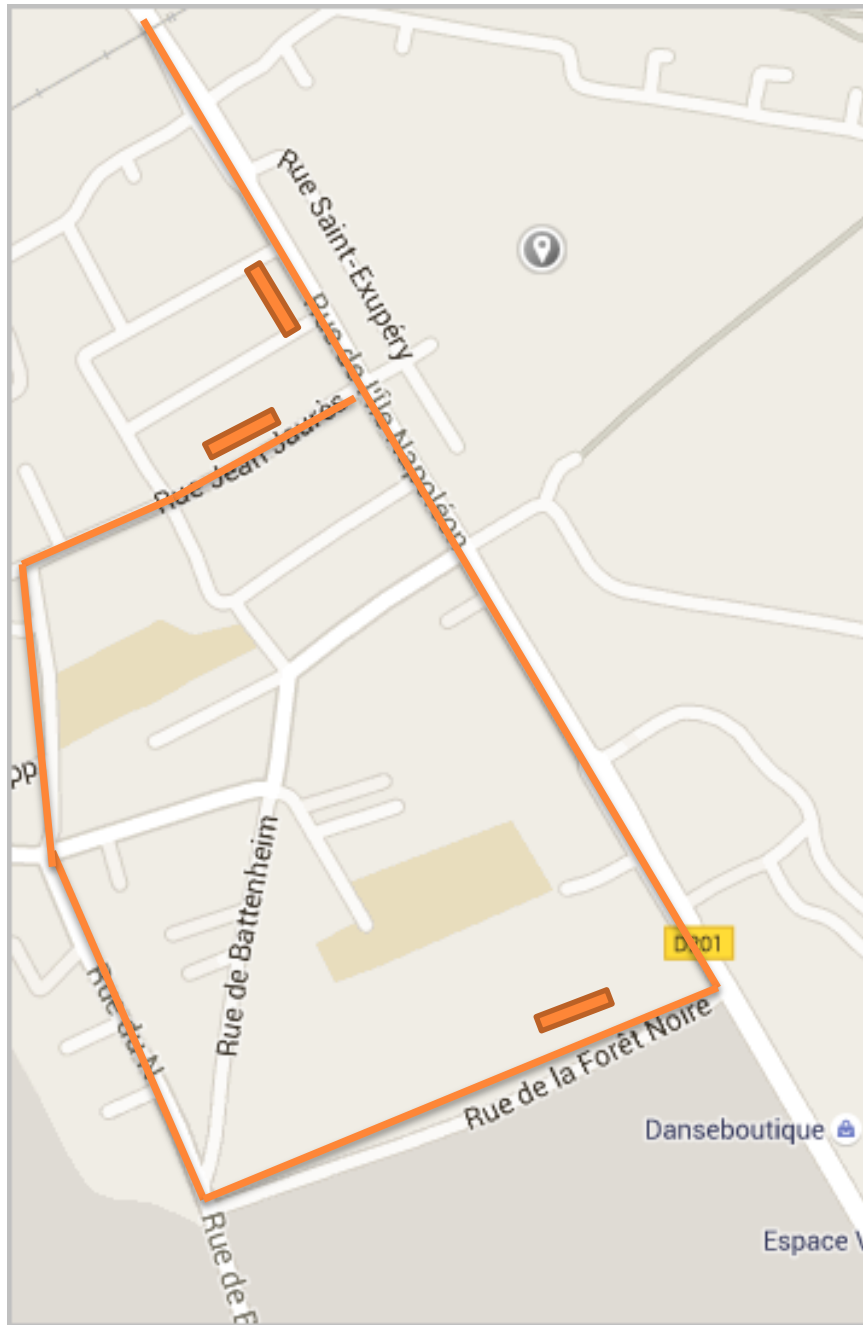


ENTRÉE DE LA RUE DU DÉPÔT EN VENANT DE LA RUE DE L'ILE NAPOLEÓN.



RUE DU DÉPÔT DANS SA PLUS PETITE LARGEUR.





NOUVELLE LIGNE

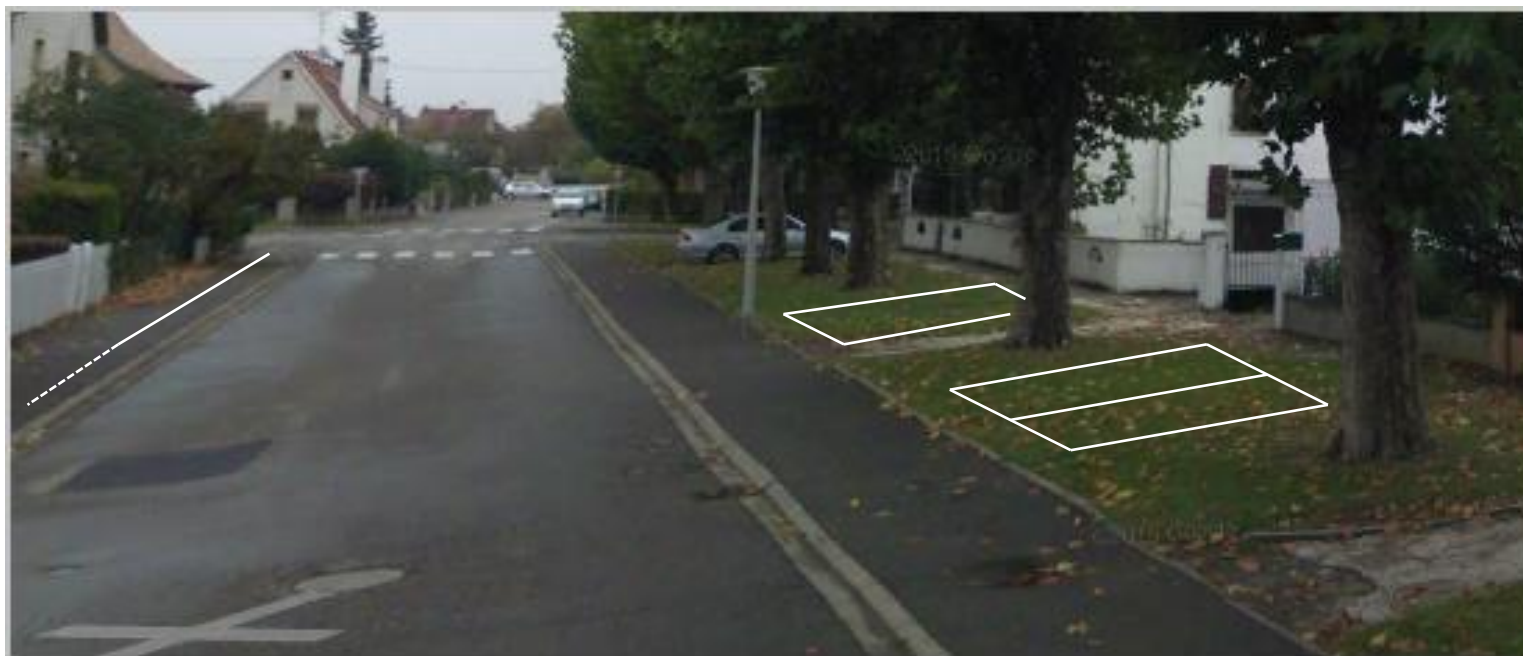
L'arrêt de l'église est supprimé pour s'installer entre les rues République et Liberté dans un espace qui est déjà prévu.

La ligne doit desservir la nouvelle salle de sport.





PARKING



Créer des places de parking avec des pavés alvéolés entre les arbres et des places à cheval sur un côté.



Merci de votre Attention

